



HAL
open science

Syndicats : moins d'encartés, mais une image toujours positive auprès des salariés

Tristan Haute

► **To cite this version:**

Tristan Haute. Syndicats : moins d'encartés, mais une image toujours positive auprès des salariés. 2023. hal-04225111v1

HAL Id: hal-04225111

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04225111v1>

Submitted on 3 Oct 2023 (v1), last revised 18 Dec 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Syndicats : moins d'encartés, mais une image toujours positive auprès des salariés

Publié: 15 mars 2023, 20:58 CET

Tristan Haute

Maître de conférences, Université de Lille



Si les salariés sont peu syndiqués, ils ont toutefois une bonne image des syndicats.
Shutterstock

Le mouvement social contre la réforme des retraites a suscité un certain étonnement quant à la place qu'y occupent les organisations syndicales. Celles-ci sont parvenues à s'unir dans la durée et à mobiliser plusieurs millions de personnes dans les rues depuis le 19 janvier 2023.

Non seulement le mouvement social qu'elles portent s'avère particulièrement populaire, mais c'est aussi le cas des modes d'action privilégiés et en particulier de l'appel à « bloquer le pays » du 7 mars 2023.

À lire aussi : Réforme des retraites : bloquer les chaînes d'approvisionnement est-il plus efficace que manifester ?

En outre, selon plusieurs enquêtes d'opinion, les organisations syndicales sont celles qui incarnent le mieux l'opposition au gouvernement et au Président de la République. Enfin, la centralité des syndicats et de leurs « directions » ne semble pas, pour l'heure, être remise en cause que ce soit par d'autres organisations, notamment politiques, ou par des bases parfois mythifiées comme plus combattives.

Ces éléments n'ont toutefois rien de surprenant. En effet, un examen minutieux du rapport des salariés aux syndicats ces dernières années révèle que, si les salariés sont peu syndiqués, ils ont toutefois une bonne image des syndicats.

Un discours sur le déclin des syndicats à relativiser

Nombreux seraient, depuis déjà plusieurs décennies, les indices d'un déclin du fait syndical en France. La syndicalisation, déjà très faible depuis plusieurs décennies, a enregistré un léger recul ces dernières années. En 2019, 10,3 % des salariés étaient syndiqués contre 11,2 % en 2013. Il en est de même de la participation des salariés aux grèves et aux élections professionnelles qui déclinent depuis le milieu des années 2000. Enfin, la « confiance » des salariés dans les syndicats est minoritaire (45,1 % dans l'édition 2022 du baromètre de la confiance politique du CEVIPOF).

Plusieurs événements ont d'ailleurs pu récemment illustrer ce déclin syndical, comme le mouvement des « gilets jaunes » qui s'est construit à l'hiver 2018-2019 en dehors des organisations syndicales ou encore la crise sanitaire qui, avec le recours massif à un télétravail quasi permanent, a pu éloigner les salariés des syndicats.

[Près de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]

Cependant, un examen plus attentif des rapports des salariés aux organisations syndicales vient nuancer un tel discours décliniste. Ainsi, les exemples de mobilisations impulsées par les organisations syndicales ayant connu un certain succès en termes de participation des salariés et de popularité ne manquent pas ces dernières années, à commencer par le mouvement contre le projet de réforme des retraites de l'hiver 2019-2020.

Surtout, le rapport des salariés aux syndicats, s'il s'est distendu, n'est pas rompu. Ainsi si, en 2016, seuls 11 % des salariés étaient syndiqués et si seuls 6,9 % avaient fait grève cette même année (alors qu'avait eu lieu un mouvement social interprofessionnel contre la Loi Travail), 43 % avaient voté aux dernières élections professionnelles selon l'enquête SRCV, un chiffre qui n'est pas négligeable d'autant plus que nombre de salariés ne peuvent voter à ces élections faute de scrutin sur leur lieu de travail.

De plus, la « confiance » des salariés dans les syndicats n'a que très peu évolué depuis la fin des années 1970 : en 1978, 50,1 % des salariés faisaient confiance aux syndicats selon l'enquête post-électorale du CEVIPOF contre 45,1 % en 2022 alors même que, sur la même période, le taux de syndicalisation en France a fortement décliné. Ce paradoxe se retrouve à l'échelle européenne. Enfin, dépasser cette notion de « confiance » permet de faire état d'une image plus positive des syndicats.

Des attitudes ambivalentes envers les syndicats

L'indicateur retenu pour apprécier l'image qu'ont les salariés des syndicats est souvent la confiance qu'ils placent en eux. Or, cette notion de confiance apparaît problématique. En effet, le degré de confiance peut s'exprimer de manière générale (sentiment de confiance) ou pour un objectif particulier (défendre l'emploi, les salaires, les conditions de travail... au niveau local, au niveau sectoriel ou au niveau national) et, dans ce dernier cas, la capacité d'action des syndicats ne dépend pas uniquement d'eux-mêmes, mais aussi du contexte politique, économique et social.

Plusieurs analyses mettent d'ailleurs au jour les attitudes ambivalentes des salariés vis-à-vis des syndicats. Ainsi, en Belgique, où plus de la moitié des salariés sont syndiqués (57,2 %), la faible « confiance » dans les syndicats (23,8 %) s'articule avec une large approbation de leur nécessité pour protéger les droits sociaux et avec un sentiment majoritaire que les syndicats défendent les intérêts des salariés et des chômeurs.

 Paris, France -- 7 février 2023 : Foule de Français et militants de divers syndicats défilant dans une rue de Paris, France, lors d'une manifestation contre la réforme des retraites

59,1 % des salariés estiment que « les travailleurs ont besoin de syndicats forts pour protéger leurs intérêts ». Shutterstock

En France, diversifier les indicateurs mesurant l'image qu'ont les salariés des syndicats fait apparaître une forte demande de syndicats, à l'image de ce qui est observé au niveau européen, et une certaine appréciation de leurs actions.

Dans une enquête ISSP parue en 2015, 59,1 % des salariés répondants estiment que « les travailleurs ont besoin de syndicats forts pour protéger leurs intérêts » et seuls 23,4 % estiment que « des syndicats forts sont mauvais pour l'économie de la France ». De même, dans l'enquête post-électorale People2022 que nous avons réalisée à l'issue du second tour de l'élection présidentielle de 2022, 64,5 % des salariés répondants sont d'accord avec le fait que les syndicats rendent des services aux salariés et seuls 23,9 % sont en désaccord avec cette affirmation.

Des attitudes socialement et politiquement clivées

Les attitudes des salariés à l'égard des syndicats varient toutefois fortement selon leurs caractéristiques sociales et selon leur positionnement politique. Les jeunes n'ont ainsi, contrairement à une idée reçue, pas une plus mauvaise perception des syndicats que leurs aînés alors que les femmes salariées ont le plus souvent une perception positive des syndicats. De même, le fait de côtoyer l'action syndicale est fortement corrélé à l'expression d'opinions très positives à l'égard des syndicats.

Sur le plan socioprofessionnel, la perception des syndicats est moins positive dans les petits établissements et surtout dans les couches supérieures du salariat du secteur privé, et en particulier des cadres et professions intermédiaires administratives et commerciales, des salariés les plus autonomes et des salariés travaillant au forfait (trois groupes qui se recoupent fortement).

À l'opposé, les salariés du public, qu'ils soient cadres ou, dans une moindre mesure, employés, ainsi que certaines fractions des couches inférieures du salariat du secteur privé ont une perception bien plus positive des syndicats, y compris les salariés en contrat précaire ou qui craignent perdre leur emploi. Les syndicats, s'ils ne parviennent pas à faire adhérer une partie significative des classes populaires salariées, notamment dans les fractions les plus précarisées, bénéficient donc encore, parmi ces salariés, d'une image quasiment aussi positive que dans le secteur public et bien plus positive que parmi les fractions supérieures et stabilisées du salariat du secteur privé.

Au-delà des caractéristiques socioprofessionnelles, on constate également que les attitudes des salariés à l'égard des syndicats varient fortement selon leur positionnement politique sur un axe gauche-droite. Plus les salariés se situent à gauche, plus ils ont une perception positive des syndicats (voir tableau), à l'image de ce qui a déjà été observé au niveau européen. À l'inverse, les salariés se positionnant très à droite, s'ils peuvent manifester une certaine défiance à l'égard du gouvernement, se montrent significativement plus hostiles aux syndicats. Ce résultat révèle ainsi que si, lors du mouvement social actuel, l'opposition au gouvernement peut être aussi intense à l'extrême droite qu'à gauche, le fait d'approuver l'action des syndicats et, plus encore, de participer à la mobilisation reste bien plus répandu parmi les salariés qui se positionnent à gauche.

À ce titre, rappelons que les syndiqués non seulement votent davantage pour la gauche, mais qu'ils ont également des attitudes davantage pro-environnementales, favorables aux droits des immigrés ou encore favorables aux droits des personnes LGBTQI+.

Attitude à l'égard de syndicats selon le positionnement politique.

Une montée de l'indifférence

Pour terminer, l'analyse que nous avons menée des enquêtes REPONSE (Relations professionnelles et négociations d'entreprise) réalisées en 2011 et en 2017 par le Ministère du travail montre un tassement des attitudes favorables aux syndicats des salariés du secteur privé, non pas au profit d'attitudes défavorables (elles aussi en recul), mais d'attitudes indifférentes.

Les attitudes indifférentes sont plus répandues parmi les femmes salariées, parmi les salariés les moins diplômés, parmi les salariés les plus jeunes ainsi que parmi les salariés précaires et, plus généralement, parmi les salariés qui ne sont pas confrontés, sur leur lieu de travail, à l'action syndicale. Cette indifférence qui progresse représente un second défi pour les organisations syndicales qui doivent sans cesse repenser leurs modalités de contact avec les salariés dans un contexte de déstabilisation des collectifs de travail (recours accru à la sous-traitance, aux contrats précaires ou encore au télétravail).

Le premier défi des organisations syndicales, a fortiori dans le cadre du mouvement social actuel, est dès lors de transformer cette perception plutôt positive des syndicats en participation effective à la mobilisation, ce qui n'a rien d'évident tant la participation gréviste et manifestante de salariés confrontés à la précarité ou à une faible rémunération apparaît difficile.